



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat – DRH
Division des
Établissements
d'Enseignement Privés

ANNEXE I

DOSSIER DE CANDIDATURE
**affectation dans un établissement d'enseignement
secondaire privé sous contrat d'association**
Rentrée scolaire 2024

**Dossier à déposer ou à poster au secrétariat de l'établissement sollicité
en sus de la saisie informatique obligatoire des vœux**

<http://www.ac-montpellier.fr>

<u>Vœux</u>	Etablissement :
	N°(s) de poste(s) :
<u>Il s'agit :</u>	<input type="checkbox"/> d'une demande de mutation d'un contractuel définitif
	<input type="checkbox"/> d'une demande d'affectation d'un contractuel provisoire
	<input type="checkbox"/> d'une demande d'affectation d'un maître fonctionnaire
	<input type="checkbox"/> d'une demande d'affectation d'un maître de l'enseignement privé sous contrat agricole

SITUATION PERSONNELLE

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	Téléphone :
Adresse personnelle :	
Diplômes et titres obtenus (joindre la photocopie du dernier diplôme) :	

SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE

(à renseigner pour tout maître en exercice ou ayant exercé soit dans l'académie soit dans une autre académie)

Affectation actuelle (ou dernier établissement d'affectation pour les personnels en congé) :	
Echelle de rémunération, grade et échelon (préciser date de passage) :	
Discipline :	
Qualité :	<input type="checkbox"/> contractuel définitif - contrat obtenu le:
	<input type="checkbox"/> contractuel provisoire en 2023/2024, lauréat du CAER ou du CAFEP.

VOUS DEVEZ AGRAFER A CETTE FICHE AVANT LA TRANSMISSION A L'ETABLISSEMENT :

- Un curriculum vitae,
- La copie du contrat provisoire ou définitif pour les maîtres de l'enseignement privé sous contrat,
- La copie du dernier arrêté d'échelon en votre possession (joindre tout justificatif concernant l'ancienneté générale).
- Imprimé destiné aux maîtres contractuels définitifs affectés en 2023/2024 dans une autre académie.
- Les maîtres titulaires de l'enseignement public doivent impérativement joindre l'autorisation de départ délivrée par le Rectorat où ils sont actuellement en poste, ainsi que le dernier arrêté d'affectation.

En l'absence de ces pièces le dossier sera rejeté.

Je m'engage à accepter le service que j'ai sollicité, en cas de proposition de nomination, après la réunion de la commission consultative mixte académique (CCMA)

Fait à :	Signature :
Le :	